



# PLAISIR D'ÉCRIRE...

## CONCOURS NATIONAL

### PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

*Ecrivez une utopie avec une portée critique de notre société.*

### PRIX DE POÉSIE

*Ecrire, en une page, un poème (forme fixe ou libre).*

### PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

*Ecrire, en cinq pages maximum, une nouvelle de votre choix. Le texte sera dactylographié (Times New Roman 12, interligne simple). Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire...).*

#### RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux, rédigés en français devront être individuels et authentiques (duos acceptés pour la Jeune Nouvelle). Ils porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de(s) l'élève(s), sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur. Pour l'Expression écrite, les formes poétiques et les sujets libres ne sont pas acceptés.
- Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour une sélection des lauréats départementaux. Les jurys départementaux transmettront les deux meilleures copies par niveau au Secrétariat national pour la désignation des lauréats nationaux.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national : [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr) ou 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet ([www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)) à compter du mois de septembre 2020.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

**Samedi 20 Février 2021**

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

**Madame MANZONI Noëlle**

**112 Bis AVENUE de PARIS**

**51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2021.

